Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

TY'OCÉANE – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 26 septembre 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Ty'Océane Société civile immobilière au capital de 1 000 euros Siège social : 15 Clos de Cadu, 56750 DAMGAN Aux termes d'un acte signé électroniquement le 18/09/2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : Ty'Océane Siège social : 15 Clos de Cadu, 56750 DAMGAN Objet social : – l'acquisition par voie dachat ou dapport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, laménagement, ladministration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer laccessoire, lannexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux demprunt, ainsi que de loctroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles den favoriser le développement ; – éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles den favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Monsieur Antoine VISSET, Né le 23 novembre 1983 à VITRÉ (35) Demeurant kervarzaouën – 56620 PONT SCORFF De nationalité française Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas sauf pour les cessions entre associés. agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de VANNES. Pour avis La Gérance

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Consulter cette annonce en ligne